

L'entrée en 6^{ème}

L'intégration de nos nouveaux élèves de sixième est l'une de nos préoccupations majeures. Elle commence d'ailleurs dès l'année de CM2 et s'articule autour des points suivants :

L'ACCUEIL DES ÉLÈVES DE CM2

Cet accueil se déroule sur une journée, le lundi 8 février 2021, pour les élèves de CM2 des écoles publiques du secteur.

Les élèves de CM2 des autres écoles sont accueillis le mercredi 10 mars, en fonction des demandes des familles.



LES PORTES OUVERTES



Elles sont l'occasion pour les familles, non seulement de visiter l'établissement, mais aussi de prendre connaissance :

- *du projet d'établissement,*
- *de la diversité et de la richesse des situations pédagogiques proposés aux élèves,*
- *et de rencontrer les enseignants du collège.*

LES INSCRIPTIONS

Le détail des procédures académiques d'admission en 6^{ème} est donné par les directrices et directeurs d'école.

Ceux-ci remettent aux familles le «dossier d'entrée en 6^{ème} dans un collège public».

Les familles doivent retourner le dossier à leur école. Le collège peut également les réceptionner. Les dossiers sont ensuite envoyés par les directrices et directeurs d'école à la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale.



Les familles de nos futurs élèves de 6^{ème} seront reçues au collège début juin pour procéder à l'inscription.

L'ACCUEIL PERSONNALISÉ LE JOUR DE LA RENTRÉE

Le premier jour de l'année scolaire, **jeudi 2 septembre 2021**, est exclusivement réservé à l'accueil des élèves de sixième.

Ils sont pris en charge toute la journée, par les professeurs principaux des classes de 6^{ème} pour l'accueil du matin.

Ce dispositif assure une installation plus paisible et facilite également la prise de repères par les élèves.

